

- Un accord «Ciel ouvert» reçoit un accueil de plus en plus favorable, mais davantage en tant que mesure de transparence que comme un moyen de contrôler l'observation des accords de limitation des armements.

On conclura un accord sur l'ouverture des espaces aériens, mais son objet sera plutôt d'accroître la transparence, même s'il pourra servir à mesurer les progrès réalisés au chapitre de la limitation des armements.

- Les facteurs économiques dominent les relations internationales; les accords de limitation des armements et leurs régimes de vérification doivent donc en tenir compte.

Il est évident que les facteurs économiques l'emporteront sur les considérations militaires et qu'ils domineront la scène internationale. Dans l'avenir, les accords de limitation des armements et les régimes de vérification connexes seront donc tributaires

de contraintes économiques. Bien que les accords de limitation des armements en cours de négociation mettent fortement l'accent sur des régimes rigoureux de vérification, la somme de toutes les ressources (monétaires, humaines et matérielles) nécessaires à la mise en oeuvre de ces derniers risque fort de l'emporter sur les avantages. La question de savoir jusqu'où la vérification doit aller restera fondamentale. Ce qui ne fait cependant aucun doute, c'est que les accords de limitation des armements sont, en définitive, des moyens de tester les relations politiques. Plus les relations seront bonnes plus on croira à la volonté des parties de respecter les accords. Les régimes de vérification intégrés aux futurs accords concernant les pays industrialisés devraient devenir moins complexes et moins onéreux, à mesure que les relations Est-Ouest s'amélioreront.

